



## *Passeport de la francophonie*

La Francophonie représente l'ensemble des communautés parlant le français. Ces communautés sont fédérées par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),

**Pères fondateurs** : Senghor – Bourguiba – Diiori

**Création** : 20 mars 1970, Niamey, Niger.

**84 États et gouvernements**

ayant en partage la langue française et les valeurs universelles

**274 millions**

de locuteurs francophones dans le monde aujourd'hui

**2<sup>ème</sup> langue**

des organisations internationales

**2<sup>ème</sup> langue**

apprise comme langue étrangère après l'anglais



## *Passeport de la francophonie*

**Bâtir un espace de solidarité fondé sur les principes d'humanisme, de démocratie et de respect de la diversité des cultures et des langues, tel est le but poursuivi par la Francophonie.**

**La solidarité** entre des pays et des peuples partageant une langue commune, le français, mais que l'histoire, la géographie et surtout le développement économique peuvent séparer est une valeur clé pour la Francophonie.

**L'écoute attentive** de ses gouvernements permet à la Francophonie d'adapter sa coopération aux réalités du terrain et aux besoins des populations. En offrant le savoir-faire de spécialistes, elle accompagne les responsables politiques et les acteurs de la société dans leurs efforts de développement.

**La concertation**, démarche privilégiée tant au sein de l'espace francophone qu'avec la communauté internationale, assure la complémentarité de l'action politique et de coopération de la Francophonie avec celle des autres organisations internationales et régionales.

**La synergie** entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et les opérateurs spécialisés – l'Agence universitaire de la Francophonie, TV5MONDE, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones – optimise les interventions de la Francophonie.

**Organisation qui rassemble les pays ayant la langue française en partage, l'OIF compte 77 États et gouvernements** (57 membres et 20 observateurs), répartis sur les cinq continents. Elle représente un ensemble unique en son genre qui, à partir du lien de la langue commune, développe une coopération politique, économique et culturelle entre ses membres.

**Promoteur de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique**, l'OIF valorise les différentes cultures qui s'expriment dans l'espace francophone.

**Acteur de la paix et de la démocratie**, l'OIF contribue au renforcement des institutions de l'État de droit et au respect des droits de l'Homme, en concertation avec la communauté internationale.

**Œuvrant en faveur d'une éducation de base de qualité**, l'OIF veille également à l'insertion des jeunes grâce à la formation professionnelle et technique.

**Acteur de la coopération pour le développement durable**, l'OIF soutient les pays francophones les plus défavorisés dans leurs efforts de croissance économique et de maîtrise de leurs ressources naturelles.

**Dans l'ensemble de ses actions**, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes, aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies numériques. Elle favorise une gouvernance démocratique de l'Internet, prenant en compte les intérêts des pays francophones et contribue à renforcer les compétences des professionnels et décideurs du numérique.



# *Passeport de la francophonie*

## **+ DE LANGUE FRANÇAISE**

**Pour que le français soit plus utilisé, mieux parlé et compris à travers le monde, l'OIF mène des actions de promotion adaptées aux différents publics et conçues dans le respect du multilinguisme.**

Des formations en et au français sont organisées pour les fonctionnaires et diplomates en charge des dossiers multilatéraux des pays membres et observateurs de l'OIF où le français n'est pas langue officielle. Des formations ciblées sont proposées aux fonctionnaires et personnels des organisations régionales africaines.

Sur la Toile, les efforts portent sur la visibilité et la qualité des pages en français. Le Fonds francophone des infomédias soutient tous les ans la production d'une dizaine de nouveaux projets innovants et collaboratifs.

Une coopération a été engagée avec les autres aires linguistiques (lusophonie, hispanophonie, arabophonie), favorisant le dialogue des cultures.

Pour disposer de données statistiques fiables sur la place et l'usage du français dans le monde, l'Observatoire de la langue française recueille et analyse les données sur sa situation par pays, secteur d'activité et organisations internationales. Il publie tous les quatre ans un Rapport sur la langue française dans le monde.

## **+ D'ÉDUCATION**

**L'Éducation pour tous, un des principaux Objectifs du millénaire pour le développement, est un engagement international pris aussi par la Francophonie. Car l'accès à l'enseignement primaire obligatoire et de qualité est une passerelle véritable vers le développement et l'emploi.**

Pour améliorer la qualité de l'éducation de base, l'OIF participe au renforcement des compétences des maîtres et des gestionnaires de l'éducation. Elle assure par l'intermédiaire de multiples programmes, des formations pour les enseignants, dont certaines à distance, à l'aide de nouvelles technologies (Ifadem) et d'autres en présentiel (Initiative ÉLAN-Afrique) ainsi que des productions d'outils pédagogiques en fonction des différents contextes culturels et linguistiques des pays des zones africanophones, créolophones et arabophones.

L'apprentissage d'un métier s'appuie sur le socle des savoirs acquis à l'école et sur les compétences professionnelles. L'OIF favorise le dialogue entre les États et les entreprises pour développer des programmes de formation professionnelle dans les secteurs porteurs pour l'emploi.



# *Passeport de la francophonie*

## **+ DE DÉVELOPPEMENT**

**La solidarité, principe fondateur de la Francophonie, guide son action de coopération pour le développement durable. Une action volontariste est menée pour l'implication égale des femmes et des hommes dans le développement des sociétés du Sud.**

Dans la lutte contre la pauvreté, un travail de proximité, mené en collaboration avec les acteurs locaux — administrations, collectivités locales, communautés villageoises, organisations d'appui aux petites et moyennes entreprises — est l'approche privilégiée par l'OIF. Les populations sont accompagnées pour la réalisation de projets sources de revenus et d'emplois.

L'intégration économique régionale des pays francophones les moins avancés et leur insertion dans le commerce mondial sont activement recherchées.

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable soutient les pays membres de l'OIF dans leurs efforts de maîtrise de leurs ressources naturelles et de l'énergie.

Pour permettre aux jeunes de comprendre et d'agir sur les principaux enjeux de développement, l'OIF a mis en place un programme de volontariat international et des écoles d'été de la Francophonie.

## **+ DE DÉMOCRATIE**

**Paix, démocratie, droits de l'Homme, tels sont les piliers de l'action politique de la Francophonie. Favoriser les sorties de crise, accompagner les processus électoraux, renforcer les institutions de l'État de droit, garantir le respect des droits et des libertés sont les grands objectifs qui guident cette action.**

En déployant dans ses États et gouvernements membres des actions de médiation, d'appui au dialogue politique, en mobilisant l'expertise francophone sur le terrain dans les domaines des élections, des réformes de la justice, des systèmes de sécurité ou de la régulation des médias, l'OIF s'est engagée en permanence à construire et consolider la démocratie.

Pour donner une plus grande ampleur à cet engagement, l'OIF s'appuie sur les réseaux institutionnels francophones présents dans l'ensemble de son espace et sur les partenariats qu'elle développe avec les organisations internationales, les ONG et les acteurs de la société civile.

### **Deux textes de référence**

- ◆ La Déclaration de Bamako (2000) sur la démocratie, les droits et les libertés.
- ◆ La Déclaration de Saint-Boniface (2006) sur la prévention des conflits et la sécurité humaine.



# *Passeport de la francophonie*

## + DE CULTURE

**La conviction que la richesse vient de la diversité est au cœur de l'engagement de la Francophonie pour la diversité culturelle et linguistique. Son rôle dans l'adoption par l'Unesco de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles lui a valu la reconnaissance internationale.**

L'OIF met en œuvre des programmes de soutien aux écrivains, cinéastes, musiciens, plasticiens et créateurs d'art numérique francophones, permettant une meilleure diffusion de leurs œuvres à travers le monde et un accès aux publics et marchés internationaux.

Les politiques culturelles des pays francophones et les filières des industries culturelles sont soutenues pour exploiter notamment les opportunités offertes par le numérique.

La lecture pour tous comme vecteur essentiel de la connaissance est privilégiée par l'OIF à travers son programme phare des Centres de lecture et d'animation culturelle implantés dans les zones rurales et péri-urbaines.